

# Ecole maternelle Les Sabinettes

## Compte-rendu du 3<sup>ème</sup> Conseil d'école du mardi 02 juin 2020

Début du CE : 18H05.

### Personnes présentes :

Nadège CHARRUE	Directrice de l'école
Sylvie LOUCHART	Enseignante
Karinn CLARAC	Enseignante
Marie CHEVET	Enseignante
Martine BLANCHARD	Enseignante

Virginie MINART-GIVERNE	Adjointe au Maire déléguée à la Sécurité, Mobilités, Voiries
Arnaud BEAUVOIR	Conseiller Municipal

Carina PEIXOTO	Représentante de parents d'élèves PEEP
Virginie ROGEZ	Représentante de parents d'élèves PEEP
Sarah WOHLGEMUTH	Représentante de parents d'élèves PEEP
Delphine AMIROUCHE	Représentante de parents d'élèves PEEP
Nadia BENMALEK	Représentante de parents d'élèves PEEP, présente par visioconférence
Fadéla LEPICIER	Représentante de parents d'élèves PEEP, présente par visioconférence
Mariem Arfaoui	Représentante de parents d'élèves PEEP, présente par visioconférence

Excusée :

Mme Champagnac, Inspectrice de l'Éducation Nationale

### 1) Fonctionnement du Conseil d'école (CE)

#### a) Nomination des 2 secrétaires de séance

Sont nommées, à l'unanimité (14 voix sur 14), Marie CHEVET (enseignante) et Carina PEIXOTO (RPE) comme secrétaires de séance.

#### b) Adoption du procès-verbal du précédent CE :

Le procès-verbal du précédent CE du 10 mars 2020 est accepté à l'unanimité (14 voix sur 14).

### 2) Protocole sanitaire

#### a) Mise en place et application du protocole gouvernemental et de celui des Sabinettes

Le protocole émanant de l'état est extrêmement strict.

L'école a élaboré son propre protocole pour appliquer les mesures sanitaires imposées par le Gouvernement. Cela a demandé beaucoup de travail en amont, de stress, de questionnements pour le corps enseignant.

Madame CHARRUE remercie les enseignantes, ainsi que les ATSEM et animateurs aidant beaucoup au quotidien en prenant le relais des enseignantes.

A la date du 2 juin, 3 enseignantes sont présentes par roulement sur 4 jours. 2 groupes de 8 élèves chacun sont donc accueillis à l'école chaque jour.

Nadège CHARRUE reprend la classe la semaine prochaine (semaine du 08 juin) ; elle accueillera donc d'autres élèves les lundis et mardis.

Elles seront ainsi 3 enseignantes les lundis et mardis, et 2 enseignantes les jeudis et vendredis. Elles gardent une journée par semaine afin d'assurer la continuité pédagogique en distanciel qui est toujours de rigueur.

Le recteur académique des Yvelines a autorisé les écoles maternelles à augmenter le nombre d'enfants par groupe 9 ou 10. Relativement aux possibilités matérielles et à la circulation dans les classes aux Sabinettes, la capacité d'accueil sera de 9 enfants par groupe.

Chaque enfant a du matériel qui lui est propre, désinfecté si un autre enfant est amené à l'utiliser le jour-même ou le lendemain.

23 enfants ont été accueillis en tout jusqu'à ce jour. Sur les enfants accueillis, il y a 4 PS prioritaires (les autres PS ne sont pas accueillis), 10 MS (dont 7 prioritaires) et 9 GS (dont 8 prioritaires).

À compter du 08 juin, ce seront 36 enfants qui pourront être accueillis à l'école, même si parfois ce n'est que pour une journée. Malgré cela, toutes les demandes des familles souhaitant que leur enfant réintègre l'école n'ont pu être satisfaites. Le corps enseignant va essayer de mettre en place un roulement pour que tous les enfants le souhaitant puissent revenir un peu en classe.

### **Point sur les activités périscolaires :**

20 enfants maximum par service peuvent être accueillis à la cantine. Pour l'instant, il n'y a qu'un seul service aux Sabinettes. Il y a 2 enfants par table et les places sont attitrées. En moyenne, mangent à la cantine 4 PS (qui ensuite vont au dortoir), 2-3 MS et 6-7 GS.

Après la cantine et pendant la garderie du soir, les activités se passent dans la cour si le temps le permet et/ou dans salle de motricité (activités manuelles surtout).

Chaque enfant a son pot de crayons avec son nom, sa chaise, sa place sur une table ronde (2 à 3 enfants maximum par table).

Lors de la garderie du soir, il y a entre 1 et 6 enfants au maximum suivant les jours.

La garderie ouvre à partir de 16h10 pour permettre la récupération des enfants de façon échelonnée et ainsi éviter que trop de parents ne se croisent.

Les ATSEM nettoient les sanitaires après le passage des élèves de la cantine, soit de 11h45 à 12h, ensuite elles déjeunent de 12h à 12h35, puis nettoient toutes les classes après leur repas et désinfectent le matériel si nécessaire.

Il y a 4 animateurs, 1 AVS et 2 ATSEM le midi ; et 6 animateurs le soir.

La Mairie rappelle aux parents de bien penser à inscrire leurs enfants sur l'espace citoyen à la cantine, notamment afin de pouvoir préparer un nombre suffisant de repas. Une certaine tolérance a été de mise durant le mois de mai au vu du contexte particulier. Cependant les délais de réservation et d'annulation d'usages seront de nouveau en vigueur à compter du 08 juin, et les pénalités s'appliqueront à nouveau sur la facturation.

## **3) Sécurité et équipement**

### **a) Qu'en est-il des travaux et installations prévus lors du précédent conseil d'école (climatiseur, films occultants, rideaux, installation rétroprojecteur) ?**

En raison de la crise sanitaire, aucun des travaux n'a été effectué.

M. Girard est venu en repérage pour l'installation du vidéo projecteur le jeudi 4 juin et a apporté par la même occasion un téléphone sans fil avec répondeur.

Le protocole n'autorise ni les climatiseurs ni les ventilateurs (cf. initialement prévus au Plan canicule de la ville).

Les films occultants (sur les fenêtres de la classe de Madame Clarac) et le store du bureau de la Directrice ont été commandés et sont en attente. S'ils arrivent d'ici là, ils seront posés cet été.

Concernant les rideaux pour le couloir de la classe de M<sup>me</sup> Clarac, nous n'avons pas eu de retour de la Mairie sur le sujet.

Une demande de nouveaux porte-manteaux a été faite par l'équipe.

#### 4) Vie scolaire

##### a) **Continuité pédagogique, blog des Sabinettes. Compétences à atteindre en fin de Maternelle.**

Chaque semaine, les maîtresses envoient par mail les activités à faire aux enfants de leurs classes.

L'équipe enseignante a créé un blog sur lequel elle intègre toutes les activités proposées aux enfants. Les RPE et beaucoup de parents sont très contents de ce blog et remercient les maîtresses pour leur investissement.

Les maîtresses qui ont repris la classe en présentiel continuent d'assurer la continuité pédagogique pour les enfants de leurs classes n'ayant pas repris le chemin de l'école.

Les retours reçus des parents constatent un gros essoufflement de leurs enfants en ce qui concerne le fait de devoir travailler.

Les compétences à atteindre en fin de maternelle se trouvent sur 2 documents sur le blog de l'école : <http://blog.ac-versailles.fr/maternellelessabinettes/>

Dans la rubrique : « ACTIVITES PÉDAGOGIQUES ET MESSAGES PAR ENSEIGNANTES », Dans la sous-rubrique « Programmes 2015 ».

Chaque maîtresse a envoyé un mail aux parents des enfants de leur classe afin de leur adresser les 2 documents concernés sur les compétences à acquérir en maternelle.

##### b) **Si pas de reprise d'ici la fin de l'année scolaire pour certains enfants, projet d'organiser une petite rencontre individuelle entre les élèves et leurs enseignantes respectives (remise des cahiers, travaux en arts visuels...)**

Initialement, une matinée « Portes ouvertes » était prévue le 20 juin pour les futurs PS.

Lors du conseil d'école, nous avons parlé de la possibilité de prévoir un rendez-vous entre maîtresses, parents et enfants, tout en respectant le protocole à cette même date. Suite à l'annonce du 14 juin du Président de la République de rendre l'école obligatoire à partir du 22 juin, cette rencontre n'a plus lieu d'être.

##### c) **Effectifs rentrée 2020 (PS-MS-GS), dérogations. Modalités inscription pour les futurs arrivants.**

La Commission de dérogation a eu lieu le jeudi 27 mai 2020. Il y a eu 18 demandes de dérogation sur les Sabinettes pour partir et / ou rester.

À la date du 15 juin, 141 enfants sont inscrits aux Sabinettes : 36 PS, 50 MS et 55 GS.

En temps normal, les modalités d'inscriptions se font sous la forme d'un entretien individuel

avec la Directrice. Cette année, la Directrice a procédé par mail en envoyant aux parents le livret d'accueil de l'école, une note expliquant les modalités liées à la rentrée scolaire, les horaires, ce qui est autorisé (tétine, doudou...), ainsi que la fiche de renseignement.

Le Directeur Académique avait émis le souhait que chez les GS, les classes soient au maximum de 24 enfants (voire 26 maximum). Ceci n'étant matériellement pas applicable aux Sabinettes, il continuera donc d'y avoir des classes à double niveau l'année prochaine.

**d) Evaluations GS, rendez-vous avec les parents, où en sommes-nous ?**

Sylvie Louchart a vu tous les parents des GS de sa classe.

Il reste 4-5 familles à voir pour Nadège Charrue mais cela sera fait d'ici la fin de l'année scolaire.

## **5) Hygiène et santé**

**a) Dépistage visuel PS**

Le dépistage visuel des PS initialement prévu en mars n'a pu être réalisé.  
Peu de MS ont été vus par la puéricultrice de la PMI, le Covid ayant tout stoppé.  
Il faut espérer que la PMI mette quelque chose en place l'année prochaine.

## **7) Coopérative scolaire**

Les représentants de parents d'élèves ont proposé à la Directrice d'offrir un cadeau à chacun des 138 enfants de l'école, comme par exemple un livre illustré dédicacé par la maîtresse. Ils ont également proposé qu'un cadeau supplémentaire soit offert spécifiquement aux GS qui quittent l'école en fin d'année. Le corps enseignant a totalement adhéré à ces propositions et se charge d'acheter les cadeaux. L'argent obtenu par les RPE à l'occasion de la Bourse aux jouets et aux livres de décembre 2019 (475 €) servira à financer en partie ces cadeaux, le reste sera financé par la coopérative.

Fin du CE : 19H15.

**Secrétaires de séance :**  
**Carina PEIXOTO            Marie CHEVET**

**Directrice de l'école :**  
**Nadège CHARRUE**